

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ANTES au CPM du 11 mars 2008**

Ordre du jour :

- 1- adoption du PV de l'AG du 8 mars 2007
- 2- rapports des délégués
- 3- rapport du comité par la présidente
- 4- rapport de la caissière et adoption des comptes 2007
- 5- adoption du budget 2008
- 6- nomination du comité et des vérificateurs de comptes
- 7- Nouvelle CCT
- 8- Journée d'étude organisée par l'ANTES
- 9- Site internet, nouveau logo et adoption de la nouvelle dénomination du sigle de l'ANTES
- 10- Divers

**Présents** : 22 membres (représentant 14 institutions)

**Invités** : Anne Favre, présidente SSP gr. Institutions sociales, Jean-Philippe Schmidt, président ANMEA

**Excusés** : Anne Bourquard (ANMEA) et Michel Fortin (ANCIS) (invités) + 7 membres

### **1. Adoption du PV du 8 mars 2007**

Le PV est adopté.

### **2. Rapports des délégués**

Commentaires supplémentaires à la lecture des rapports ;

- Collectif de l'Etat : il est navrant que le Conseil d'Etat prenne autant de distance et ne garantisse pas l'équité avec le personnel de l'Etat.
- CPPC : la charge de travail a augmenté avec la nouvelle CCT, car en plus des interpellations « normales », se greffe toutes les difficultés d'interprétations et les jurisprudences y relatives.
- Plénière : le glossaire relatif à la nouvelle CCT est sorti et consultable dans toutes les institutions ainsi que sur le site internet de l'ANMEA. Les annexes concernant la formation professionnelle et le perfectionnement ont été acceptées (500.- pour tous les employés, augmentation de cette somme sur les années à venir à négocier encore), il ne reste plus aux juristes de l'Etat qu'à faire un toilettage juridique ; entré en fonction au 1<sup>er</sup> juillet 2008. Pour toute interrogation des travaux de la plénière relatif à la retraite, s'adresser à notre représentant : Blaise Geiser :
- ([aemo.boudry@fondation-carrefour.ch](mailto:aemo.boudry@fondation-carrefour.ch)).
- Commission de la formation professionnelle : dans le canton de VD il y a de grosses inquiétudes de diminution des salaires en raison de la présence sur le terrain des ASE (assistants sociaux éducatifs) et d'un nivellement par le bas des prestations. L'ANTES et une bonne partie de l'ANMEA partage l'idée qu'il faut rester très

attentif et défendre auprès des directions l'importance du niveau de formation afin d'éviter que pour des raisons d'économie, des CFC occupent les places des éducateurs mieux formés.

- ORTRA, une formation initiale est à l'étude tant dans le domaine de la santé que dans le social. A qui s'adressera-t-elle et pour quelle mission ? (*rapport de Pierre-Alain Matthey annexé*).
- Description de fonction et grille salariale : Dans la construction de la grille un salaire minimum a été fixé, ce dernier est susceptible de remonter nettement les salaires les plus bas. Pour rappel, cette nouvelle grille a aussi pour fonction de rétablir transparence et l'équité entre 5 systèmes salariaux. Les personnes dont le salaire serait supérieur à la nouvelle grille resteront bloquées, mais il n'y aura aucune diminution nominale de salaire. La grille entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet (après acceptation des associations signataires lors d'une AG extraordinaire). Ce changement en milieu d'année a été voulu par la commission par esprit de transparence. Cette grille salariale est appelée à évoluer avec le temps. Trois niveaux de formation ont été pris en compte, HES, ES, ASE, d'où l'importance d'établir des cahiers des charges clairs et différenciés. Un problème que perçoit l'ANTES, c'est que le titre d'éducateur n'est pas protégé contrairement à d'autres métiers. Il ne faudrait pas que la pression économique brade le niveau de formation des professionnels. (*rapport de Valérie Steudler et Yvan Pouly annexé*).

### **3. Lecture du rapport du comité par la présidente.**

Rien à rajouter au rapport.

### **4. Lecture du rapport de la caissière et adoption des comptes**

Rien à rajouter au rapport, les comptes sont brièvement présentés et expliqués. Nous avons enfin réussi à boucler les comptes au 31 décembre ! Les comptes sont acceptés par l'assemblée, sur proposition des vérificateurs de comptes.

### **5. Adoption du budget 2008**

La fortune de l'ANTES augmente par un complexe système de répartition. Profitant de sa bonne santé financière, le comité propose de financer l'organisation d'une journée de formation offerte à ses membres et ouverte à l'ensemble des professionnels du réseau social (120.- pour la journée). C'est un moyen d'encourager à la formation et une manière de montrer le dynamisme de notre association.

Le budget est adopté.

### **6. Nomination du comité et des vérificateurs de comptes**

A l'exception de Romain Vögele qui se retire, le comité actuel se représente. L'assemblée remercie vivement Romain pour son engagement et le comité actuel est reconduit dans sa fonction.

Pour vérifier les comptes 2008, ont été nommés Valérie Spigolis-Goncalves et Yves Juillard, Michel Taillard s'est annoncé pour être suppléant. Merci à ces trois personnes.

### **7. Nouvelle CCT**

Dans le délicat dossier de l'abaissement horaire les garanties sont insatisfaisantes et l'équivalence aux conditions de la fonction publique est de plus en plus remise en cause alors que les prestations fournies sont très clairement en faveur de l'Etat. A ce propos, s'ensuit un long débat impossible à retranscrire ici. Dommage pour ceux qui n'étaient pas présents, ...

Concernant la grille salariale, 4 choses sont sûres selon nos représentants :

- aucun salaire ne baissera,
- la grande majorité du personnel sera colloqué à l'échelon salarial immédiatement supérieur (entre quelques francs et quelques dizaines de francs),
- il y a des perspectives d'augmentations salariales pour un certain nombre de professionnels actuellement bloqué au maximum,
- il y aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet pour les situations qui n'auraient pas été clarifiées d'ici là (certains ont demandé que soit revue leur description de fonction.

Toutes ces révisions ne pourront être terminées avant juillet).

Actuellement on peut donner des tendances, mais pas de chiffres en raison de l'évolution quasi quotidienne des calculs suite aux diverses interpellations. A ce jour la grille est à sa 8<sup>ème</sup> version et chaque changement sur un point modifie l'ensemble des chiffres. Les personnes concernées sont conscientes de l'importance de poser très rapidement des chiffres concrets. Ils se sont engagés à le faire dès que l'information sera réellement fiable. De nos délégués, il ressort globalement une impression favorable de la volonté d'arriver à un résultat correcte pour l'ensemble du personnel, malgré les contraintes très fortes imposées à cette commission par l'Etat (masse salariale et évolution de cette masse identique).

### 8. Journée d'étude

Une feuille de présentation sera jointe à ce PV. Cette journée aura lieu le 15 novembre 2008 au Club 44 à la Chaux-de-Fonds avec la participation d'intervenants de qualité et de deux comédiens pour agrémenter la journée. La journée sera offerte aux membres ANTES et ces derniers seront prioritaires s'ils s'inscrivent dans les délais prévus. Ensuite les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. Un repas sera proposé et coûtera environ Fr. 20.- par participant.

Toute personne motivée à donner un coup de main pour cette journée peut s'annoncer auprès de l'organisatrice, Khedidja Girardet, Fondation les Billodes. (khedidja.girardet@ne.ch).

### 9. Site internet

Vous trouverez toute une foule d'informations utiles sur notre nouveau site internet :

[www.antes-ne.ch](http://www.antes-ne.ch)

Quelques textes et de très légers détails restent à peaufiner, mais le site vaut déjà le détour, qu'on se le dise !

### 10. Divers

Au niveau de l'Etat, il y aurait fusion des caisses de pension, mais il reste des points de discorde notamment, concernant le taux d'adaptation du coût de la vie et de savoir qui paie le surcoût du déménagement à la Chaux-de-Fonds (les assurés via leurs prestations ?) alors que c'est une décision purement politique pour compenser d'autres décisions de l'Etat.

Afin de pouvoir intégrer l'ensemble du personnel des institutions, l'appellation ANTES change de signification.

Elle devient « **Association Neuchâteloise des Travailleurs en/de l'Education Sociale** ». Un dernier détail sémantique doit encore être réfléchi est-ce de l'éducation sociale ou en éducation sociale ?

Ce point sera repris lors de l'AG extraordinaire.

Le secrétaire  
Didier Chevroulet